

Prog.court 2e cy. en gestion publique en contexte autochtone - 0885

RESPONSABLE :

Hugo Asselin
819 762-0971 poste 2621

2GCA205 Gestion des ressources humaines dans les organisations publiques (3 cr.) *
2GCA302 Mobilisation des acteurs locaux en contexte autochtone (3 cr.) *

SCOLARITÉ :

15 crédits, Deuxième cycle

* : Disponible à distance

OBJECTIFS :

Le microprogramme et le programme court de 2e cycle en gestion publique en contexte autochtone s'adressent aux professionnels ou gestionnaires travaillant ou aspirant à travailler au sein des organisations publiques ou parapubliques autochtones et s'intéressant à leur gestion. Les étudiants y acquerront une compréhension de la dynamique des relations entre les organisations publiques et parapubliques autochtones et les institutions publiques et parapubliques fédérales, provinciales et municipales. Les étudiants approfondiront également les enjeux propres à la gestion publique en contexte autochtone, en plus de développer leurs capacités de gestion dans ce contexte.

Ce programme est offert conjointement avec l'ENAP et l'UQAC.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Détenir le grade de bachelier ou l'équivalent, obtenu avec la moyenne cumulative minimale de 3,2 sur 4,3. Les candidatures d'étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative inférieure à 3,2 pourront être étudiées.

Posséder une très bonne connaissance de la langue française, conformément aux exigences linguistiques de l'UQAT.

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais écrit.

Connaître de façon significative les réalités autochtones.

Tout candidat dont les connaissances sont jugées insuffisantes peut se voir imposer des cours d'appoint qui devront être réussis dans la première session d'inscription au programme.

Accepter de fournir des informations complémentaires en entrevue, au besoin.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, la formation ou une expérience significative de travail d'au moins dix (10) ans de niveau professionnel.

Posséder une très bonne connaissance de la langue française, conformément aux exigences linguistiques de l'UQAT.

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais écrit.

Connaître de façon significative les réalités autochtones.

Tout candidat dont les connaissances sont jugées insuffisantes peut se voir imposer des cours d'appoint qui devront être réussis dans la première session d'inscription au programme.

Accepter de fournir des informations complémentaires en entrevue, au besoin.

PLAN DE FORMATION :

5 cours (15 crédits) parmi les suivants, dont obligatoirement 1 cours (3 crédits) de chaque université:

Cours de l'UQAT

JUR7001 Dimensions juridiques des organisations autochtones (3 cr.) *
SOC6000 Éthique, intégrité et gouvernance autochtone (3 cr.) *

Cours de l'ENAP

ENP7212 Compétences de gestion et développement de carrière (3 cr.) *
ENP7303 Management des organisations publiques (3 cr.) *
ENP7333 Conception et mise en oeuvre des politiques publiques (3 cr.)
ENP7505 Principes et enjeux de l'administration publique (3 cr.) *
ENP7810 Gestion financière du secteur public (3 cr.) *

Cours de l'UQAC